

**2L**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 82 avenue Thiès, 14000 CAEN**  
**889 120 259 RCS Caen**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 6 DECEMBRE 2023**

**Extrait de procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2023**

**PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de Le Président, décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 1 000 euros et divisé en 100 actions de 10 euros de nominal chacune, d'une somme de 9 000 euros pour le porter à 10 000 euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur la réserve intitulée "autres réserves", figurant pour une somme de 18 522 euros au passif du dernier bilan approuvé à la date du au 5 décembre 2022.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 100 actions existantes de 10 euros à un montant de 100 euros.

**Vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Hugo LECOUTEY

*Hugo Lecoutey*

✓ Certified by  yousign